

Compte rendu de la réunion du Comité d'histoire de l'OFPRA du 18 mars 2013

Participants :

Président

Pascal BRICE, *Directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)*

Membres de droit

Richard BOIDIN, *Directeur des archives du Ministère des affaires étrangères, représenté par Pascal EVEN, chef du département des archives.*

Montserrat CANELA GARAYOLA, *Archiviste en chef au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.*

Hervé LEMOINE, *Directeur du Service interministériel des Archives de France, représenté par Marie RANQUET, Conservateur au Bureau d'accès aux archives.*

Corinne PALLASTRELLI, *officier de protection au service informatique de l'OFPRA*

Mourad DERBAK, *Chef de la division Europe de l'OFPRA*

Excusés

Luc DEREPAS, *Secrétaire général à l'immigration et à l'intégration du ministère de l'Intérieur*

Martine DENIS-LINTON, *Présidente de la Cour nationale du droit d'asile*

Marie-Andrée CORCUFF, *Directrice des Archives départementales du Val de Marne.*

Commission scientifique

Claire MOURADIAN, *Directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique-Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)*

Aline ANGOUSTURES, *Responsable de la Mission Histoire et exploitation des archives de l'OFPRA.*

Marianne AMAR, *Responsable du département recherche de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration*

Henriette ASSEO, *Professeur agrégé de l'Ecole des hautes études en sciences sociales*

Luc CAMBREZY, *Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement*

Geneviève DREYFUS-ARMAND, *Conservateur général des bibliothèques.*

Dzovinar KEVONIAN, *Maître de conférences, Directrice adjointe du Département d'histoire à l'Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense*

Luc LEGOUX, *Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, chercheur au laboratoire Migrations internationales, espaces et sociétés*

Ralph SCHOR, *Professeur des Universités en histoire contemporaine à l'Université de Nice Sophia Antipolis*

Frédéric TIBERGHEN, *Conseiller d'État.*

Excusés

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales*

Olivier BRACHET, *vice-président du Grand Lyon chargé de l'Habitat, ancien Directeur de Forum Réfugiés*

Catherine GOUSSEFF, *Chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique/Centre Marc Bloch*

Hugues TERTRAIS, *Professeur des Universités en histoire à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Directeur du Centre d'histoire de l'Asie contemporaine*

Catherine DE WENDEN, *Directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique - Centre d'études et de recherches internationales – Sciences Po.*

Le Président du Comité, Pascal BRICE, après avoir accueilli et remercié de leur présence les membres du Comité, fait part de son souhait de pouvoir, grâce aux travaux du Comité, prendre appui sur le passé pour valoriser l'asile, cette valeur importante de la République. Il estime que cela a du sens pour les agents de l'Office, ce dont il est très soucieux en tant que directeur général, et pour le regard que nos concitoyens peuvent avoir sur leur tradition d'asile.

La période n'est pas des plus propices. C'est un temps de crise pour les Français et de crise pour les étrangers en France. L'Ofpra, dans ces circonstances, doit être l'un des lieux de la République de l'accueil bienveillant des étrangers et il compte y veiller, tout comme il est important à ses yeux de conduire la politique d'asile de façon détachée de la politique migratoire.

Il est important, dans ce contexte, de prendre appui sur les travaux du Comité et valorisant les archives si riches de l'établissement de manière à nous réapproprier la politique d'asile que la République conduit depuis longtemps. Le travail sur les archives et les actions de valorisation sont importantes en ce sens.

Avant de passer la parole à Aline Angoustures pour le bilan des trois années écoulées, Pascal BRICE évoque les perspectives. Tout d'abord, le nouveau site internet de l'Office, le visage de l'Ofpra pour les chercheurs qui doit être à l'image de la politique de transparence et d'ouverture qu'il souhaite mener. L'aide du Comité sera essentielle pour que cette maison soit la plus ouverte possible alors qu'elle a succombé longtemps à la tentation du « pour vivre heureux, vivons cachés ». Il est nécessaire que cet établissement soit mieux connu. La deuxième perspective importante c'est celle du colloque de 2014 et sur ce point le président du Comité attend avec intérêt les propositions de la Commission scientifique.

Aline ANGOUSTURES expose le bilan du Comité, chacun des participants réagissant à son tour sur les différents points abordés. Ils se félicitent ainsi du don en cours des archives de Paul Chastand, consul général de France à l'OIR en 1951 puis proche collaborateur de Jean Lescuyer de 1952 à 1953. L'importance de ce fonds tient essentiellement au fait qu'il comble une lacune dans les archives actuelles de l'établissement sur la création de l'Ofpra et la première année de fonctionnement. Le Comité estime important de mener désormais une prospective systématique auprès des anciens responsables et agents et Pascal EVEN assure le Comité du plein soutien de la direction des archives du MAE pour mener à bien cette collecte.

Le Commission scientifique, par la voix de Frédéric TIBERGHIEN, regrette le non renouvellement du contrat de Marc TEIL, qui a mené à bien pour la mission histoire un travail essentiel de tri, classement et inventaire des archives des services qui demeure malheureusement inachevé. Pascal BRICE s'engage à examiner les solutions possibles pour remédier à cette situation.

Les conditions de communication des archives sont très satisfaisantes, qu'il s'agisse des délais de réponse (un mois) ou des conditions de consultation excellentes pour les chercheurs (salle aménagée spécialement, accessible sur réservation avec des

amplitudes horaires importantes). Le nombre de consultations semble à tous les participants très satisfaisant, et Montserrat CANELA-GARAYOLA souligne en particulier que la comparaison avec le HCR indique une réelle réussite en la matière. Marie RANQUET rappelle que le respect des obligations légales devrait amener à ce que les décisions sur les dérogations soient signées par le directeur des Archives de France, point que Pascal BRICE s'engage à examiner de près.

Afin de rendre un meilleur service aux chercheurs, Dzovinar KEVONIAN, suivie par d'autres membres du Comité, propose que l'une des réalisations concrètes à moyen terme soit un Guide des sources. La complémentarité des fonds entre l'Ofpra, le MAE, les AN, le HCR, des fonds privés rendent ce guide particulièrement important.

Le Comité exprime sa satisfaction de voir que l'indexation des archives anciennes numérisées a été engagée. Ce fonds antérieur à la création de l'Office, désormais préservé de la dégradation, ne peut en effet être très utile en l'absence d'instruments de recherche permettant une entrée par noms, et ce du fait de son classement sous forme de « chronos ». Le financement de la Fondation de la mémoire de la Shoah permet l'indexation, entamée en début d'année, des archives du Bureau de protection des apatrides de Vichy est de bon augure pour appuyer d'autres demandes de financement. Le travail bénévole mené sur place par Mirian MELOUA est, quand à lui, un exemple de ce qui peut être réalisé dans le cadre de l'indexation participative, laquelle est un outil puissant de valorisation et d'enrichissement des archives.

Le bilan des valorisations permet de revenir sur la qualité de la journée d'étude organisée par le Comité d'histoire, sur laquelle les retours ont été très positifs, qu'ils émanent des membres de l'Ofpra ou des chercheurs ou professionnels extérieurs. La publication *Réfugié en France*, conçue pour rendre hommage aux réfugiés a été très appréciée et aura des prolongements dans le site internet. Aline ANGOUSTURES insiste sur l'importance des actions de commémorations interne qui, comme la conférence de presse de présentation de l'ouvrage, ont donné aux agents de l'Ofpra un sentiment de fierté sur le sens de leur mission qui est l'un des éléments importants du travail du Comité.

Claire MOURADIAN expose, au nom de la Commission scientifique, le projet pour les cinq années à venir. Plutôt que d'organiser un grand colloque en 2014, la commission scientifique propose l'organisation de journées d'études annuelles, dont le thème général serait « administrer l'asile », construits autour des grandes ruptures historiques, des années 20 jusqu'à la décolonisation. Ces journées auraient une dimension internationale et feraient appel aux jeunes chercheurs.

Pascal BRICE, après d'être enquis des coûts induits par chacune des options, se dit très favorable à la solution des journées régulières. Sur l'orientation de celles-ci il sera tout d'abord très soucieux du lien avec le présent et le travail sur la thématique du vrai et du faux réfugié, qui ne doit pas nous enfermer. Il souhaite ensuite relier ces travaux à la dynamique européenne, pour laquelle 2015 sera une étape clé, et est particulièrement désireux d'un travail avec l'Allemagne, qui gagnerait à être systématique surtout en cette année de commémoration de la fin de la Première

guerre mondiale. Il tient aussi à associer le plus possibles les collègues de l'Office, surtout ceux qui ont un passé d'historiens, aux travaux du Comité et demandera à Aline ANGOUSTURES de lui soumettre des propositions en ce sens. Sensible à l'idée de revisiter les pratiques du droit d'asile, à réinterroger les statistiques, le président du Comité plaide pour une approche pluridisciplinaire, faisant une large place à la sociologie administrative.

En fin de réunion, Pascal BRICE remet à Mirian MELOUA la médaille de l'Ofpra, pour son travail bénévole de près d'une année à l'indexation des archives de l'Office géorgien entre 1933 et 1952. En réponse, celui-ci, se présentant comme « un enfant de l'Ofpra », sous la protection duquel il était placé pendant quelques années à la suite de ses parents réfugiés, évoque le destin d'un officier de protection de l'époque Sossipatré Assathiany (1876-1971), échappé au cours de sa vie des geôles du Tsar, des Bolcheviques et des nazis, premier secrétaire de la Légation Géorgienne en 1921, chef de l'Office géorgien, sauvant plus de 230 familles juives de la déportation, environ 1000 personnes, devenu, à 76 ans, officier de protection de la section Géorgienne de l'Ofpra.

Le Président



Pascal BRICE